



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université du Maine

Demande n° S3LP120002290

Dénomination nationale : Mécanique

Spécialité : Ingénierie acoustique et vibratoire

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2000, cette licence professionnelle (LP) est portée par l'UFR « Sciences et techniques » en association avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Mans. Cette formation qui fait partie de la vague des toutes premières licences habilitées, avait fait l'objet de nombreuses et fortes recommandations lors de son dernier renouvellement. Au-delà d'une mise en œuvre de certaines recommandations, l'équipe pédagogique et l'établissement proposent à l'occasion du nouveau contrat quinquennal une véritable refondation de cette formation dans le cadre d'un remaniement global du domaine des sciences de l'ingénieur.

Cette licence, unique en France, s'appuie sur le pôle de compétences en recherche et formation du Mans (Institut Européen de l'Acoustique), ce qui lui permet de suivre les rapides évolutions techniques et technologiques du métier d'acousticien et ainsi, de répondre aux demandes industrielles en acoustique : bureaux d'études en acoustique, industries du bâtiment, de l'automobile et plus généralement, des transports. Afin de tenir compte de l'évolution des besoins des industriels et donc des débouchés, il est proposé désormais deux parcours, l'un orienté « Acoustique environnementale et du bâtiment », l'autre orienté « Acoustique et vibrations industrielles ». Depuis 2009, la formation est ouverte à l'alternance par contrat de professionnalisation.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	24 %
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2 (ici DEUST + L3)	33 % à 66 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	80 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	9,50 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an)	50 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les particularités de ce dossier conduisent à proposer une évaluation en deux temps. Le premier porte sur le bilan, le second sur le projet de refondation du diplôme (et les débuts de sa mise en œuvre). Si l'on s'en tenait au bilan de l'actuelle formation, il conviendrait de poser clairement la question du maintien de cette licence qui était loin de respecter les principales règles fixées par le cahier des charges régissant les LP (moins de 10 % du volume horaire assuré par des intervenants professionnels, absence de partenariats industriels formalisés, faible participation des professionnels à l'animation et au pilotage de la licence, projet tuteuré dont le volume est loin des exigences réglementaires).




De plus, elle présente de bien médiocres résultats en termes d'insertion professionnelle et un taux parfois étonnant de poursuite d'études. Un tel bilan est d'autant plus surprenant qu'il s'agit d'une formation pionnière et qui demeure unique dans un domaine professionnel très spécifique, et où l'Université du Maine jouit d'une grande renommée scientifique. L'importance et la qualité des recherches en acoustique, le tissu industriel local et régional sont toujours là mais cette formation a connu une évidente dégradation tant dans son fonctionnement que dans ses résultats.

D'ailleurs, le renouvellement en 2008 était accompagné de très fortes recommandations qui, à l'évidence, ont conduit l'équipe pédagogique et l'établissement à procéder à une analyse en profondeur de cette dangereuse situation. La mise en place de l'alternance en 2009 (contrats de professionnalisation) et quelques aménagements réalisés dans l'urgence sont parus insuffisants, et c'est donc une véritable refondation qui est proposée. Les transformations proposées, et parfois déjà engagées, semblent pouvoir redonner son dynamisme à cette formation d'où la notation qui peut surprendre à la lecture des indicateurs du tableau ci-dessus. La nouvelle maquette, qui s'apparente presque à une demande de création, s'intègre dans une refonte complète de l'offre de formation « Licence » de l'établissement dans le domaine des sciences de l'ingénieur. La suppression d'un DEUST formant des techniciens dans le domaine de l'acoustique et des vibrations qui alimentait pour partie cette LP, la mise en place d'un parcours « Acoustique » dans la nouvelle licence « SPI » de l'université, les évolutions des compétences professionnelles dans un domaine de plus en plus contraignant en termes de réglementation, la crise économique ayant affecté les industries intégrant la plupart des diplômés, ont conduit l'équipe pédagogique à une véritable révolution dans la conception même du diplôme, sans renier pour autant les principes fondateurs de cette très originale formation.

A une approche typiquement universitaire où la professionnalisation découlait d'une formation scientifique assez classique et très exigeante en termes de contenus et de volume de formation assuré par les enseignants-chercheurs (il est vrai très compétents dans le domaine de la recherche fondamentale et appliquée), succède désormais une formation où les professionnels assurent la moitié de la formation à travers une approche « métiers » bien plus affirmée. De plus, cette spécialité va s'affirmer comme la sortie professionnalisante pour les étudiants de l'université du Maine inscrits en licence « SPI » qui en suivant un parcours « Acoustique » pourront en fin de 4<sup>ème</sup> semestre s'orienter soit vers la 3<sup>ème</sup> année de licences générales puis vers un master ou vers la LP dont la nouvelle organisation ne facilite aucun cas la poursuite d'études. Le maintien, voire le développement, de l'alternance devrait contribuer à la véritable renaissance de cette très utile formation. Il conviendrait néanmoins de renforcer encore cette dimension professionnalisante en formalisant les partenariats industriels, en installant le conseil de perfectionnement et plus généralement, en associant les professionnels à toutes les étapes du diplôme. Il serait bon aussi de se conformer à la réglementation pour ce qui concerne le volume de travail conféré au projet tuteuré.

Si au vu du dossier fourni où la démarche réflexive est très fortement présente et de l'auto-évaluation réalisée en amont de cette reconstruction, on peut raisonnablement espérer le succès de cette opération de sauvetage. Néanmoins, il conviendra de rester vigilant sur son évolution.

- Points forts :
  - Un appui « recherche » de très grande qualité nécessaire dans un domaine en évolution rapide.
  - La qualité des enseignements et les hautes compétences de l'équipe pédagogique.
  - Un environnement industriel favorable.
  - La capacité de l'équipe et de l'établissement à proposer une refondation complète du diplôme.
- Points faibles :
  - L'actuelle part très faible d'enseignements assurée par des professionnels.
  - L'actuelle insertion professionnelle est très insuffisante et les poursuites d'études trop nombreuses.
  - La faible implication des professionnels dans l'animation et le pilotage de la formation.

Notation 

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B



## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mettre en œuvre très rapidement les transformations déjà initiées et de renforcer encore l'intégration des professionnels dans le pilotage de la formation. Un suivi rigoureux des effets de ces très profonds changements à travers des indicateurs mesurant l'attractivité de la formation (nombre et origine des candidatures) et ses performances en termes d'insertion est absolument nécessaire pour éviter que ne se prolongent les graves dérives ayant affecté cette formation.